

fusez-vous, on dit que c'est pure grimace, prétentions etc. ; si vous vous rendez, c'est bien pis encore, on se moque de vous.

Cependant les refus, les négligences-mêmes peuvent prendre un caractère offensant. Vous êtes un faiseur de vers; vous êtes connu pour tel; dès lors vous manquez à telle femme, à tel homme eu place, en négligeant de lui envoyer des vers à certaines époques. C'est-là une dette pour vous; la société a mis cet impôt sur votre esprit, et vous l'avez consenti. Vous devez des vers, comme d'autres doivent des fleurs, comme d'autres un cadeau, comme d'autres une visite. Vous trouveriez commode de n'avoir pas d'esprit à jour fixe, de ne pas rimer de commande; il faut que vous ayez de l'esprit bon gré mal gré, et vous ferez des vers *invitâ Minervâ*.

Ainsi la contrainte ou la politesse aggravent le mal dont votre manie a été le principe; et vous vous établissez si solidement une réputation de faiseur de riens, que vous aurez bien de la peine à l'effacer par des écrits utiles. Si quelque jour vous publiez un ouvrage qui ait du mérite, les uns refuseront de croire qu'il soit de vous; les autres vous citeront bien plutôt pour tel madrigal ou telle romance, que pour votre ouvrage.

Si vous faites donc des *vers de société*, bornez leur cours autant que vous le pourrez, ne